

L'appel des secours



Gardez votre sang froid en alertant les secours !

Une annonce calme, claire et complète garantit la rapidité des secours.

Indiquez :

- votre nom et votre numéro de téléphone avec lequel vous appelez
- le lieu précis (*commune, rue, numéro, immeuble, maison, étage, ...*)
- la nature de l'accident et les risques éventuels (*feu, accident de la route, malaise, noyade, ...*)
- le nombre de personnes impliquées
- l'état apparent de chaque victime (*plaies, inconscience, ...*)
- les premiers gestes éventuels effectués

NE JAMAIS RACCROCHER LE PREMIER

